

ASSOCIATION MAISON DES FRERES - UDV
Siège social : 16, rue d'Estienne d'Orves
83330 LE BEAUSSET

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/12/2025

ASSOCIATION MAISON DES FRERES - UDV

**Siège social : 16, rue d'Estienne d'Orves
83330 LE BEAUSSET**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos au 31/12/2025

Mesdames, Messieurs,

1 - Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association « Maison des Frères – UDV » relatifs à l'exercice clos le 31/12/2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2 - Fondement de l'opinion***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

3 - Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4 - Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

5 - Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

6 - Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de

systematiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Marseille, le 15 mai 2026

COFIMEC

Le Commissaire aux comptes,

représenté par

Daniel MANDRAGOLA

Signé par Daniel Mandragola

Le 15 mai 2026



doc_XaP
tx_DM6VMgyr3Ee4

ANNEXE :

« Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes »

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Maison des Frères - UDV

16 rue d'Estienne d'Orves

83330 LE BEAUSSET

Dossier financier de l'exercice en Euros

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Activité principale de l'association :

Nous vous présentons ci-après le dossier de l'exercice.

Fait à TOULON

Le

Union Diaconale du Var

363 avenue Colonel Picot

83100 TOULON

Maison des Frères - UDV

16 rue d'Estienne d'Orves

83330 LE BEAUSSET

COMPTES ANNUELS du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Pages
- <i>Bilan actif-passif</i>	1 et 2
- <i>Compte de résultat</i>	3 et 4
- <i>Evaluation des contributions volontaires</i>	5
- <i>Annexe</i>	6 à 14

Union Diaconale du Var

363 avenue Colonel Picot

83100 TOULON

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2025 12			Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Frais d'établissement (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés et droits assimilés	804	804				
	En cours, avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions	1 358 796	882 713	476 083	521 850	45 766	8.77
	Installations techniques, matériel et outillage	281 277	189 841	91 436	101 351	9 915	9.78
	En cours, avances et acomptes						
	<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>						
	Immobilisations financières (1)						
	Participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	1 875		1 875	1 875		
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
Total II		1 642 752	1 073 358	569 394	625 076	55 681	8.91
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Créances (2)						
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	53 290		53 290	48 335	4 955	10.25
	Créances reçues par legs ou donations						
	Autres créances	4 486		4 486	27 502	23 017	83.69
	Charges constatées d'avance (2)	5 200		5 200	4 098	1 102	26.90
	Valeurs mobilières de placement						
	Instruments financiers à terme et jetons détenus						
	Disponibilités	214 732		214 732	153 346	61 386	40.03
Total III		277 708		277 708	233 281	44 427	19.04
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts (IV)						
	Primes de remboursement des emprunts (V)						
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		1 920 460	1 073 358	847 103	858 357	11 254	1.31

(1) Dont à moins d'un an
(2) Dont à moins d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2025 12		Exercice N-1 31/12/2024 12		Ecart N / N-1	
						Euros	%
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise : Fonds propres statutaires Fonds propres complémentaires Fonds propres avec droit de reprise : Fonds statutaires Fonds propres complémentaires Ecart de réévaluation Réserves : Réserves statutaires ou contractuelles Réserves pour projet de l'entité Autres Report à nouveau						
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)						
	Situation nette (sous total)						
	Fonds propres consommables Subventions d'investissement Provisions réglementées						
	Total I						
AUTRES FONDS PROPRES	Fonds non remboursables Avances conditionnées Droits du concédant						
	Total II						
FONDS REPORTES ET DEBIES	Fonds reportés liés aux legs ou donations Fonds dédiés						
	Total III						
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges						
	Total IV						
DETTES (I)	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs) Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit Emprunts et dettes financières diverses (2) Instruments financiers à terme						
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés Dettes des legs ou donations Dettes fiscales et sociales Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes Produits constatés d'avance						
	Total V						
	Écarts de conversion et différences d'évaluation (VI)						
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)						

(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)
(2) Dont emprunts participatifs

141 503158 817

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2025	12	31/12/2024	12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Cotisations	165		150		15	10.00
Ventes de biens et services						
Ventes de biens						
Ventes de dons en nature						
Ventes de prestations de service	114	572	104	813	9	759
Parrainages						9.31
Produits de tiers financeurs						
Concours publics et subventions d'exploitation	779	503	644	027	135	475
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable						21.04
Ressources liées à la générosité du public	798		7	285	6	487
Dons manuels	20	007	7	296	12	710
Mécénats						174.21
Legs, donations et assurances-vie						
Contributions financières						
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions	330				330	
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles						
Utilisations des fonds dédiés	1	554	5	689	4	135
						72.69
Autres produits	730		533		197	37.01
Total I	917	657	769	792	147	865
						19.21
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock						
Autres achats et charges externes	318	404	284	793	33	611
Aides financières						11.80
Impôts, taxes et versements assimilés	23	715	25	764	2	050
Salaires et traitements	350	499	328	708	21	791
Cotisations sociales	114	335	118	386	4	051
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	75	842	74	562	1	280
Dotations aux provisions			330		330	100.00
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées						
Reports en fonds dédiés			5	900	5	900
Autres charges	1	489	614		875	100.00
						142.36
Total II	884	284	839	057	45	226
						5.39
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	33	374	69	265	102	639
						148.18

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2025	12	31/12/2024	12	Euros	%
Produits financiers						
De participation						
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé						
Autres intérêts et produits assimilés	1	978	830		1 149	138.44
Reprises sur dépréciations et provisions						
Différences positives de change						
Produits des immobilisations financières cédées						
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie						
Total III	1	978	830		1 149	138.44
Charges financières						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées	711		872		161	18.43
Différences négatives de change						
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées						
Charges nettes sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie						
Total IV	711		872		161	18.43
2. Résultat financier (III-IV)	1	267	42		1 309	NS
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)	34	640	69 308		103 948	149.98
PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)						
CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)			460		460	100.00
4. Résultat exceptionnel (V-VI)			460		460	100.00
Participation des salariés aux résultats (VII)						
Impôts sur les bénéfices (VIII)	407		66		341	512.21
Total des produits (I+III+V)	919	636	770 622		149 014	19.34
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	885	402	840 457		44 946	5.35
5. EXCEDENT OU DEFICIT	34	233	69 835		104 068	149.02

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2025	12	31/12/2024	12	Euros	%
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
Dons en nature	62 128		68 325		6 197	9.07
Prestations en nature	83 280		73 143		10 137	13.86
Bénévolat						
TOTAL	145 408		141 468		3 940	2.79
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
Secours en nature			1 570		1 570	100.00
Mise à disposition gratuite de biens	83 280		71 573		11 707	16.36
Prestations en nature						
Personnel bénévole	62 128		68 325		6 197	9.07
TOTAL	145 408		141 468		3 940	2.79

ANNEXE

SOMMAIRE

page

Faits caractéristiques de l'exercice

6

Evènements significatifs postérieurs à la clôture

6

- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales

7

Permanence ou changement de méthodes

7

Informations générales complémentaires

7

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations

8

Etat des amortissements

8

Tableau de variation des fonds dédiés

10

Etat des provisions

11

Etat des échéances des créances et des dettes

11

Evaluation des immobilisations corporelles

11

Evaluation des amortissements

12

Evaluation des créances et des dettes

12

Produits à recevoir

12

Charges à payer

12

Charges et produits constatés d'avance

12

Détail des charges constatées d'avance

13

Détail des produits constatés d'avance

14

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles

14

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 847 102.61 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 917 657.25 Euros et dégageant un excédent de 34 233.41 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Description de l'objetsocial

L'objet social de l'association est d'accueillir, protéger, promouvoir et insérer des personnes fragiles, sur le plan social, économique et psychologique. Cette action s'accomplit en lien avec les services sociaux de l'Etat et du Conseil Départemental du Var.

La Maison des Frères dispose d'une capacité de 73 places et met en place quatre structures accueillant des publics variés :

- Un lieu de vie et d'accueil composé de 6 logements pour une capacité totale de 9 places, pour l'accueil de jeunes filles mineures
- Une Maison-Relais composée de 8 logements pour une capacité totale de 20 places, pour l'accueil de familles ayant besoin de stabilité pendant quelques mois ou quelques années
- Un logement de 4 places pour l'hébergement de famille avec bébé de moins de 4 ans sortants d'hôtels
- 11 logements pour une capacité totale de 40 places, pour l'accueil de personnes, de groupes, de familles dans le cadre du tourisme solidaire et de l'accueil d'apprentis. Un des studios est dédié à l'année à l'accueil diocésain. Les studios du gîte sont à disposition du CCAS pour de l'accueil courte durée selon disponibilité.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Evolution dispositif:

Suite aux différents échanges avec la DDETS courant 2025, concernant notre Maison Relais, nous sommes amenés à envisager une prochaine évolution vers une autre forme de dispositif.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice et relatif au plan comptable des associations et des fondations et du règlement ANC 2022-06 appliqué depuis l'exercice du 31/12/2024.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etat des immobilisations				
		Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
			Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	804		
Constructions sur sol d'autrui		1 001 687		9 954
Installations générales agencements aménagements des constructions		345 049		6 158
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		8 487		4 446
Installations générales agencements aménagements divers		152 368		8 100
Matériel de transport		49 522		2 300
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		62 800		
	TOTAL	1 619 913		30 957
Autres titres immobilisés		1 875		
	TOTAL	1 875		
	TOTAL GENERAL	1 622 592		30 957

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL		804	804
Constructions sur sol d'autrui			1 011 640	1 011 640
Installations générales agencements aménagements constr.		4 051	347 156	347 156
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		4 446	8 487	8 487
Installations générales agencements aménagements divers			160 468	160 468
Matériel de transport		2 300	49 522	49 522
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			62 800	62 800
	TOTAL	10 797	1 640 073	1 640 073
Autres titres immobilisés			1 875	1 875
	TOTAL		1 875	1 875
	TOTAL GENERAL	10 797	1 642 752	1 642 752

Etat des amortissements				
Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	804		804
Constructions sur sol d'autrui		675 795	33 457	709 252
Installations générales agencements aménagements constr.		149 091	24 370	173 460
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		7 060	406	7 465
Installations générales agencements aménagements divers		74 444	10 332	84 776
Matériel de transport		46 803	2 718	49 522
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		43 519	4 560	48 078
	TOTAL	996 712	75 842	1 072 554
	TOTAL GENERAL	997 516	75 842	1 073 358

ANNEXE					
Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025					
Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Constructions sur sol d'autrui	33 457				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	24 370				
Instal.techniques matériel outillage indus.	406				
Instal.générales agenc.aménag.divers	10 332				
Matériel de transport	2 718				
Matériel de bureau informatique mobilier	4 560				
TOTAL	75 842				
TOTAL GENERAL	75 842				

ANNEXE

Tableau de variation des fonds dédiés

ANC 2018-06 : Art. 431-6

Une information relative aux fonds dédiés est donnée dans l'annexe par projet ou catégorie de projet selon les rubriques figurant dans le tableau ci-après :

VARIATION DES FONDS DEDIES	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	REPORTS	UTILISATIONS		TRANSFERTS	A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés *
Ressources liées à la générosité du public	9 853		1 554			8 299	
Don ADFT Diaconie 22000€	8 906		607			8 299	
Don UDV 5900€	947		947				
TOTAL	9 853		1 554			8 299	

* correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	31 072				31 072
TOTAL	31 072				31 072

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour dépréciation	330		330		
TOTAL	330		330		
TOTAL GENERAL	31 402		330		31 072
Dont dotations et reprises d'exploitation			330		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	53 290	53 290	
Débiteurs divers	4 486	4 486	
Charges constatées d'avance	5 200	5 200	
TOTAL	62 976	62 976	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	52 856	52 856		
Emprunts et dettes financières divers	1 866	1 866		
Fournisseurs et comptes rattachés	25 530	25 530		
Personnel et comptes rattachés	12 333	12 333		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	29 915	29 915		
Autres impôts taxes et assimilés	8 241	8 241		
Autres dettes	8 332	8 332		
TOTAL	139 073	139 073		
Emprunts souscrits en cours d'exercice	2 027			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	15 446			

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	5 à 33 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	2 à 30 ans
Installations techniques	Linéaire	3 à 5 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 ans
Mobilier	Linéaire	5 ans
Concessions, brevets, licences	Linéaire	3 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances usagers et comptes rattachés	2 335
Autres créances	3 031
Total	5 366

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 467
Dettes fiscales et sociales	22 911
Total	35 378

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	5 200
Total	5 200

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Charges constatées d'avance			
- Cotisations	27		
- Cotisations	47		
- Cotisations	33		
- Cotisations	1		
- Cotisations	1		
- Maintenance	10		
- Maintenance	18		
- Maintenance	12		
- Maintenance	0		
- Maintenance	0		
- Maintenance	97		
- Frais télécommunications	3		
- Frais télécommunications	5		
- Frais télécommunications	3		
- Frais télécommunications	0		
- Frais télécommunications	0		
- Maintenance	69		
- Maintenance	119		
- Maintenance	83		
- Maintenance	3		
- Maintenance	3		
- Dommages aux biens	384		
- Dommages aux biens	661		
- Dommages aux biens	461		
- Dommages aux biens	15		
- Dommages aux biens	15		
- Cotisations	40		
- Frais télécommunications	1		
- Frais télécommunications	2		
- Frais télécommunications	2		
- Frais télécommunications	0		
- Frais télécommunications	0		
- Maintenance	16		
- Maintenance	28		
- Maintenance	19		
- Maintenance	1		
- Maintenance	1		
- Maintenance	50		
- Maintenance	87		
- Maintenance	61		
- Maintenance	2		
- Maintenance	2		
- Frais télécommunications	23		
- Frais télécommunications	40		
- Frais télécommunications	28		
- Frais télécommunications	1		
- Frais télécommunications	1		
- Assurances transports	84		
- Assurances transports	753		
- Assurances transports	48		
- Assurances transports	431		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- Assurances transports	84		
- Assurances transports	752		
- Maintenance	319		
- Cotisations	220		
- Ent.rep.s/biens mobiliers	8		
- Ent.rep.s/biens mobiliers	14		
- Ent.rep.s/biens mobiliers	14		
- Ent.rep.s/biens mobiliers	1		
Total	5 200		

Détail des produits constatés d'avance

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	110 000
Total	110 000

Détail des dettes garanties par des sûretés réelles

Emprunt du : Caisse d'Epargne
 Montant initial de cette garantie : 110 000
 Montant restant dû en capital : 52 856
 Nature de la sûreté réelle : nantissement de 20000€
 : caution pour un montant de 36999.09€ de CEGC